



PROSPERITY

Présentation du pays Morocco



WORLD BANK GROUP



WORLD BANK GROUP

Academy

Ici avec vous aujourd'hui depuis le Maroc



Abdeljalil EL HAFRE

Role

Directeur Adjoint en charge du Pôle Finance

Department

Direction du Trésor et des Finances Extérieures, Ministère de l'Economie et des Finances.

Professional background

Abdeljalil EL HAFRE has an engineering background. He joined the Ministry of Finance in 2002 where he held several positions at the Treasury Department. Since 2016 he is in charge of the Insurance and Social Welfare Division where he monitors, among other topics, the DRF Moroccan Regime.

Profil de risque du Maroc



Disaster threats faced by the country

- Le Maroc est confronté à des risques géologiques et climatiques importants en particulier les inondations et les tremblements de terre.
- L'impact des risques naturels risque d'être exacerbé en raison du réchauffement climatique et de l'urbanisation rapide dans certaines régions.



Major catastrophes, if any

- Les inondations constituent un problème récurrent. Celles survenues à Tanger (2008), à Al Gharb (2009) et à Guelmim (2014) ont fait de nombreuses victimes et causé d'importants dégâts et des pertes économiques majeures. La perte annuelle moyenne due aux inondations est estimée à 4 17 millions de dollars.
- Le Maroc a souffert également de plusieurs tremblements de terre durant les 100 dernières années. Les séismes les plus importants ont touché trois régions: Agadir (séisme d'Agadir en 1960), le Nord (séisme d'Al-Hoceima en 2004) et Marrakech (séisme d'Al HAOUZ en 2023).



Priorities over next five years

- Améliorer la connaissance et l'évaluation des risques pour assurer une meilleure couverture des pertes causées par les catastrophes.
- Renforcer le partenariat avec les institutions internationales et le secteur privé afin de tirer parti de la capacité technique et financière des marchés pour étendre la couverture à de nouveaux risques non pris en charge par le régime EVCAT opérationnel depuis 2020 (infrastructures critiques, risques émergents...)

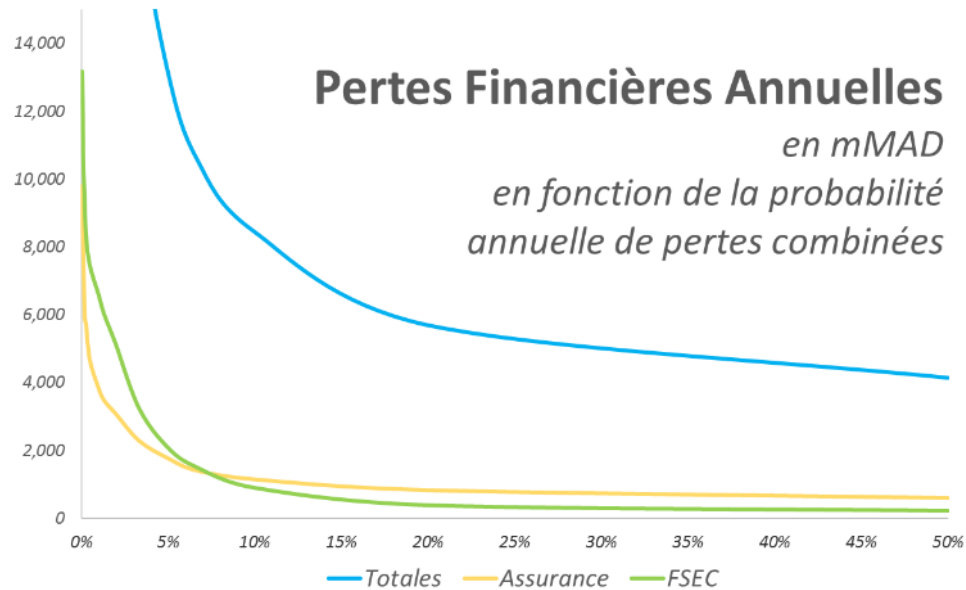
Financement et assurance des risques au Maroc

Comment tout a commencé

- Après le séisme d'Al Hoceima en 2004, le Maroc s'est activement investi dans la mise en place d'un régime de couverture des conséquences d'événements catastrophiques.
- Afin d'assurer l'adhésion du secteur des assurances dans ce grand chantier, un vaste programme d'assistance technique couvrant plusieurs aspects, dont la gouvernance, [la modélisation actuarielle du risque financier](#) et le financement de la réponse aux catastrophes a été établi.
- Les travaux de modélisation ont permis d'estimer les pertes probables dues à ces catastrophes. Ils ont également montré le besoin de mettre en place un régime d'assurance public pour compléter le régime privé compte tenu du faible taux de pénétration de l'assurance.
- Ainsi, un régime EVCAT a été mis en place combinant à la fois un système assurantiel au profit des titulaires des contrats d'assurance et un système allocataire au profit des personnes ne disposant pas d'assurance.
- La couverture assurantielle est offerte au titre d'une garantie EVCAT incluse obligatoirement aux contrats d'assurance garantissant les dommages aux biens ainsi que la responsabilité civile automobile et corporelle.
- La couverture publique est conçue pour éviter l'éviction des assurés du régime privé en offrant une protection légèrement moins étendue. Elle couvre le préjudice corporel et la perte de la résidence principale et est financée moyennant une taxe parafiscale imputée sur les contrats d'assurances non-vie.
- Ce régime couvre les phénomènes naturels (tremblement de terre, inondation, crue, tsunami...) et l'action violente de l'Homme (actes de terrorisme et émeutes et mouvements populaires).
- La déclaration de l'événement catastrophique se fait par arrêté du Chef du Gouvernement après avis de la Commission de Suivi des Événements Catastrophiques, présidée par le Ministère de l'Intérieur et associant l'ensemble des départements ministériels concernés (Finances, Equipement, Santé, Habitat, Agriculture....) ainsi que des experts choisis pour leur compétence dans les domaines liés aux événements catastrophiques et/ou à l'évaluation des dommages.

Tarification de la garantie EVCAT

Pour la tarification des pertes EVCAT, un modèle probabiliste des risques de catastrophes naturelles a été développé. Ce modèle simule 100.000 tremblements de terre et 10.000 inondations et donne une estimation des pertes financières probables liées à des catastrophes naturelles (EQ et FL).



Une fois les pertes assurantielles estimées, il a fallu définir:

- une tarification qui tient compte des risques liés à chaque garantie (auto, assurance dommage habitation, commercial, industriel, ...) mais également une péréquation entre les différentes branches;
- des plafonds et des franchises pour chaque garantie afin de maintenir le niveau des primes dans des limites acceptables.

Parallèlement, l'estimation des pertes financières à la charge du FSEC a permis de définir le taux et l'assiette de la taxe parafiscale instituée à son profit (1% des primes d'assurance non-vie).

Financement et assurance des risques au Maroc

Principaux impacts du programme

- Ce régime a été mis en œuvre pour la première fois à l'occasion de la réponse au séisme d'Al Haouz en 2023, démontrant les bénéfices de l'existence d'un cadre de financement des catastrophes préétabli.
- Les institutions responsables, privées et publiques, étaient prêtes à déployer des instruments de financement qui ont été déclenchés dans des délais courts.
- En particulier, le FSEC, plus exposé que les assureurs privés car les dommages causés étaient concentrés dans des zones rurales non assurées, a pu débloquer 300 millions de dollars en moins d'un mois, dont 275 millions provenaient de la réassurance paramétrique placée sur les marchés internationaux.
- Sans ce régime, une réponse financière équivalente aurait dû s'appuyer fortement et presque uniquement sur le Budget de l'Etat.

Principaux défis

- Le nombre des personnes non assurées demeure important. Les travaux se poursuivent pour améliorer le taux de pénétration de l'assurance et renforcer le rôle du secteur privé dans la protection des individus.
- Ces travaux devraient également contribuer à améliorer les ressources du FSEC dont le périmètre pourra être élargi pour couvrir de nouveaux risques.
- Améliorer la qualité de données pour optimiser l'utilisation des options du transfert du risque.

Ambition pour l'avenir et objectifs de cette semaine

Capitaliser sur les expériences des autres pays et explorer les innovations et les meilleures pratiques en matière de financement des risques de catastrophes afin d'alimenter la réflexion en cours pour améliorer le cadre actuel de financement des risques de catastrophes.